



Genève, le 28 mai 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Immigration de masse: impasse confirmée

Rassemblant sept associations patronales professionnelles et interprofessionnelles cantonales actives en Suisse romande (à l'exception du canton de Vaud) et représentant plus de 42'000 membres, la FER porte une attention toute particulière à la mise en œuvre de l'initiative «immigration de masse», dont l'impact sur ses membres est fort et direct.

En dépit du climat d'incertitude que fait planer ce texte sur la nature des relations Suisse-Union européenne, il convient de le mettre en œuvre. C'est donc dans un contexte de flou total, que les gesticulations électorales contribuent à épaissir, qu'il incombe au Conseil fédéral de proposer sa version de mise en œuvre. Tâche complexe s'il en est, que le Conseil fédéral poursuit en proposant une application stricte du texte. Notre Fédération le déplore. Le texte, non sans une certaine incohérence dans ses différents objectifs, demande notamment qu'il soit tenu compte des intérêts globaux de l'économie. Le gouvernement n'a, selon la FER, pas suffisamment tenu compte de cette marge de manœuvre offerte par l'initiative.

Sans entrer dans les détails de sa réponse (qui figure en annexe), la FER aurait souhaité davantage de souplesse et de pragmatisme dans l'application de cette initiative, en prenant notamment compte de ce que la doctrine comprend par immigration (résidence dans un Etat, depuis une année au moins), et en considérant davantage la voix des cantons et des partenaires sociaux, qui ont une connaissance large et concrète des spécificités et des besoins du terrain. Elle entend également que celle-ci n'engendre pas une administration lourde et coûteuse, qui serait contraire tant aux intérêts des entreprises que du pays dans son ensemble.

La FER appelle au retour d'un certain réalisme. Elle n'est évidemment pas opposée à une meilleure utilisation du potentiel de main-d'œuvre interne. Mais cela ne sera guère suffisant pour permettre à l'économie suisse de fonctionner de manière optimale. On sait que certains secteurs manquent de main-d'œuvre. On ne pourra pas inventer les milliers d'ingénieurs qui manquent chaque année à l'appel, pas davantage que les spécialistes du bâtiment ou le personnel médical qui nous font défaut. On ne peut donc pas se contenter d'aligner des noix sur un bâton, comme le fait le Conseil fédéral, en priant pour que cela suffise à sortir la Suisse de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis le vote du 9 février 2014.

Certains faits doivent être rappelés. L'initiative ne fixe aucun nombre maximum. Le peuple ne s'est pas donc prononcé sur un chiffre. Entendre aujourd'hui de la part des initiants eux-mêmes qu'une mise en œuvre respectueuse de la volonté populaire fixerait l'immigration nette maximale entre 30'000 et 40'000 personnes (soit moins de la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui) est tout simplement malhonnête. La deuxième duperie consiste à prétendre qu'il serait possible de négocier de meilleurs accords que ceux de 1999. De l'avis général, les accords



bilatéraux négociés à l'époque avec une Union à quinze pays en plein processus d'élargissement étaient largement en faveur de la Suisse. Imaginer qu'il serait possible de faire mieux avec une Union désormais constituée de 28 Etats membres, qui doivent eux-mêmes se battre contre de forts courants nationalistes, est une utopie. Pire, c'est un mensonge.

En annexe : prise de position de la FER.

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) en bref

La FER est une association patronale faîtière romande, qui groupe sept membres: la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération patronale et économique, l'Union patronale du Canton de Fribourg, la Fédération des Entreprises Romandes Arc jurassien, le Bureau Neuchâtelois des Métiers du Bâtiment, la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel et la Fédération des Entreprises Romandes du Valais. Elle est la seule organisation interprofessionnelle romande d'employeurs à être consultée par le Conseil fédéral sur les projets de lois et d'ordonnances. Elle se prononce à ce titre sur plus d'une soixantaine de procédures par an, et ses observations sont fréquemment citées par les autorités fédérales.

Contacts:

Blaise Matthey, secrétaire général – 058 715 32 15 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Ivan Slatkine, président de la FER Genève – 079 301 40 84 - islatkine@slatkine.com

Stéphanie Ruegsegger, directrice politique générale FER Genève - 079 203 20 43 – stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch

www.fer-sr.ch